



Appel à candidature



Dans le cadre du recensement de la population

qui se déroulera en lien avec l'INSEE

Du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2018

La ville du ROBERT recrute :

9 Agents recenseurs

Date de l'annonce : 03/10/17

Le recensement est un outil indispensable pour prendre les décisions adaptées aux besoins de la population. C'est grâce aux données collectées que les projets, qui nous concernent, peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres découle aussi la participation de l'Etat au budget des communes.

La Ville du ROBERT recherche donc à cet effet, des agents recenseurs, disponibles du 18 janvier au 17 février 2018, pour mener à bien cette enquête auprès des Robertins.

Missions principales

Vous serez chargé (e) de prendre contact avec tous les foyers de la commune, pour lesquels vous serez responsable de la collecte des informations demandées par l'INSEE.

Cette mission implique :

- de suivre obligatoirement les formations assurées par l'INSEE, relatives aux méthodes de recensement
- d'effectuer la tournée de reconnaissance de la commune (repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par le coordonnateur)
- de réaliser un déplacement dans chaque foyer identifié pour la remise des questionnaires et un second passage pour leur récupération dans les délais impartis
- d'effectuer le cas échéant le suivi des réponses transmises directement par Internet
- de rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine auprès du coordinateur
- de restituer en fin de collecte l'ensemble des documents

Profil du candidat et compétences requises

- Niveau Bac ou équivalent

Capacité relationnelle ➤ l'agent recenseur doit être à l'aise dans les contacts avec la population. Il devra parfois convaincre, rassurer, aider certaines personnes à remplir les questionnaires. Courtoisie et bonne présentation sont indispensables

Moralité et neutralité ➤ l'agent recenseur est au contact de la population et peut être invité à pénétrer dans le logement des personnes recensées. Il ne doit en aucun cas y faire état de ses opinions ou éventuels engagements politiques, religieux ou syndicaux et doit être d'une parfaite moralité.

Discrétion ➤ l'agent recenseur doit respecter scrupuleusement le secret statistique et veiller à la stricte confidentialité des données individuelles qu'il est habilité à collecter.

Stabilité dans la fonction ➤ l'abandon en cours de collecte crée des difficultés

Disponibilité ➤ la durée de la collecte étant strictement limitée, l'agent recenseur doit terminer son travail dans les délais

Ténacité ➤ l'agent recenseur fait le nombre de visites nécessaires pour trouver à leur domicile les personnes à recenser

Compétences spécifiques :

- Faculté d'adaptation, esprit d'initiative et ses des responsabilités
- Capacité à dialoguer pour convaincre les habitants
- Qualités d'ordre, de méthode et aisance rédactionnelle
- Capacité à utiliser un ordinateur et internet
- Bonne connaissance du territoire de la commune
- Dynamique et motivé (e)
- posséder un téléphone portable

Période de travail et horaires

- Campagne de recensement : **du 18 janvier au 17 février 2018** mais être disponible dès le mois de décembre 2017.
- 2 demi-journées de formation obligatoire (début janvier 2018)

Contraintes :

- Possibilité de travailler quotidiennement, le week-end et en soirée
- Contact avec les différents publics
- Gestion éventuelle de situations difficiles
- Pouvoir être joint facilement lors des tournées
- Pas de congé pendant toute la durée de la collecte (y compris pendant les congés scolaires)

Conditions de recrutement et éléments de rémunération

- Contrat à durée déterminée en tant que vacataire
- Indemnité d'agent recenseur selon le barème fixé par l'Etat ou selon la grille FPT (IB : 347 -IM : 325)

Pour postuler

Vous pouvez répondre à cette offre **jusqu'au 1^{er} décembre 2017**

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) à :

Par courrier ➤

Monsieur Le Maire
MAIRIE DU ROBERT
Rue Vincent ALLEGRE
97231 LE ROBERT

Par mail ➤

courrier@ville-robert.fr